

Séance du vendredi 11 avril 2014

N° 4/ 2014

Tous les conseillers sont présents.

Ecole de Francheville

L'Ecole sera ouverte à la rentrée 2014. Un rendez-vous est prévu avec l'Inspecteur d'Académie lundi 14 avril, pour effectuer une demande d'accueil d'enfants de grande section de maternelle de Darois à l'Ecole de Francheville. Une réflexion est en cours sur les Nouvelles activités péri-scolaires. Le Conseil municipal reste vigilant et mobilisé.

Indemnités des élus

Les indemnités des élus sont fixées par la loi.

Gilles Duthu, Maire de Francheville percevra une indemnité de 577,56 € net mensuel. Le coût pour la commune est de 8049,69 €

**Dominique Petitot, Premier Adjoint,
Marie-Pierre Refeuille, Deuxième Adjoint,
François Bornier, Troisième Adjoint,**

percevront chacun une indemnité de 224,23 € net mensuel. Le coût pour la commune est de 3125,00 €.

Subventions

Après en avoir délibéré le Conseil municipal a attribué les subventions suivantes :

- Coopérative scolaire: 400 €
- Harmonie des Sources de la Seine (fanfare) : 150 €
- ADMR : 150 €
- Forains (manèges) : 75 €
- Club de Football de saint-Seine : 75 €
- Association La Badiéna : 75 €
- Club de Football de Saint-Seine : 75€
- Centre G.F. Leclerc : 50 €
- Société de Chasse (Jean-Pierre Jeudy) : 1200 € (Soutien à la Société de chasse pour mettre en place des cultures à gibier)
- Foyer rural de Francheville : 1000 €

Commission d'appels d'Offres

Le maire est président.

Membres titulaires : Dominique Petitot, François Bornier, Marie-Pierre Refeuille.

Membres suppléants : Stéphane Revol, Bogdan Ostrouch, Christian Theuriet.

Désignation d'un correspondant Défense

François Bornier est désigné.

Rappel : Les commissions communales sont ouvertes à toutes les personnes extérieures qui le souhaitent. N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de Mairie, les jours de permanence, notamment pour la Commission fleurissement...



l'issue de ce premier Conseil municipal, en levant le verre de l'amitié, Gilles Duthu a tenu à saluer l'équipe sortante et a remercié particulièrement le travail accompli par Alain Guillot, et ses adjoints : Marie-Françoise Petitot, Hubert Mony, ainsi que tous les conseillers.

question

.../...